Grenoble (38) : deux lycéens de Mounier déférés après des violences sur un camarade ; le majeur doit être jugé lundi

15/11/2026 à 15h35



Deux élèves du lycée Emmanuel-Mounier de Grenoble ont été déférés samedi 14 novembre au parquet, à l'issue de leur garde à vue commencée la veille. Âgés de 17 et 18 ans, ils sont soupçonnés de violences sur un camarade, commises jeudi 12 novembre devant l'établissement, en marge d'un blocus lycéen.

Selon Le Dauphiné libéré, le jeune homme de 18 ans a été placé sous contrôle judiciaire. Il doit être jugé en comparution immédiate lundi 16 novembre.

Le camarade concerné, un élève non gréviste, aurait été pris à partie par plusieurs personnes. Blessé au visage, il s'est vu prescrire six jours d'incapacité totale de travail, rapporte Place Gre'net.

Le mineur avait déjà été mis en cause dans une altercation avec le même élève le 4 novembre. Cette première procédure avait été classée sans suite pour insuffisance de preuves.

Pour les faits du 12 novembre, il s’estimait lui-même victime de violences de la part de l’autre élève, indique Le Dauphiné libéré. Aucune condamnation n’est rapportée.

Sources : Le Dauphiné libéré, 14 novembre 2026 à 23 h 25 ; Place Gre’net, 14 novembre 2026 à 11 h 30, actualisé le 15 novembre à 10 heures.

Le lycée Emmanuel-Mounier à Grenoble, le 21 août 2024. Photo d’archives, sans lien direct avec les faits du 12 novembre 2026 : Exilexi / Wikimedia Commons, CC BY 4.0.